

Programme LEADER / FEDER



2023 - 2027

QUELS SONT LES FONDS EUROPEENS MOBILISES ?

Au niveau régional

Au niveau local



+



+



+



Fonds Européen
de Développement
Régional

ACCÉLERER
LE RATTRAPAGE
ÉCONOMIQUE
DES REGIONS

710 millions €

Fonds Social
Européen

FAVORISER LA
CRÉATION D'EMPLOI
ET L'INSERTION
PROFESSIONNELLE

135 millions €

Fonds Européen
pour le Développement
Agricole

ACCOMPAGNER
LE DÉVELOPPEMENT
DES ZONES
RURALES

423 millions €

Fonds Européen pour
les Affaires Maritimes
et la Pêche

FAVORISER
L'ADAPTATION DU
SECTEUR DE LA
PÊCHE

50 millions €



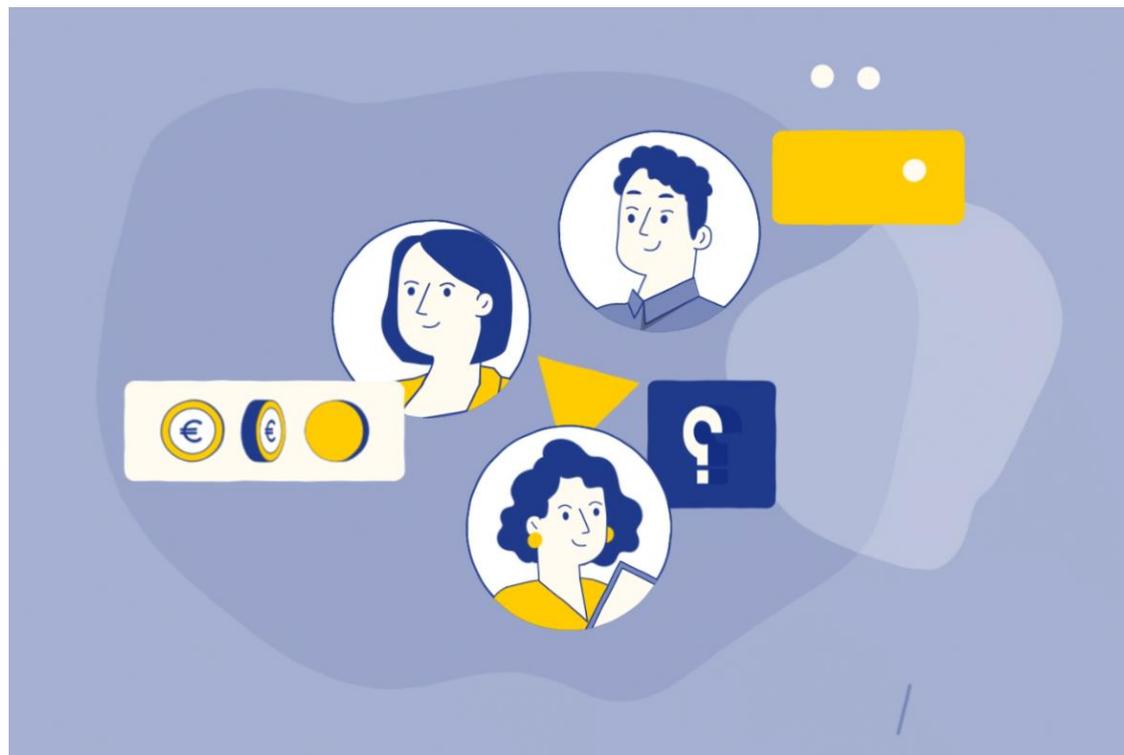
4 453 530 €



2 408 694 €



LE PROGRAMME EN IMAGES





QU'EST-CE QUE LE TERRITOIRE CENTRE VIENNE ?

83 communes

3 intercommunalités

262 386 habitants

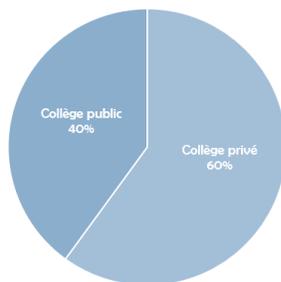
1^{er} bassin d'emploi du département



1 Une instance de décision composée d'acteurs publics et privés de 38 personnes



Ecoute
Conseille
Attribue
Evalue
Met en œuvre



QU'EST-CE QUE LE GROUPE D'ACTION LOCALE ?

Développement économique

- Aurélie Stadelmann
- Jacques Aimelafile
- Samuel Gaborit
- Alain Petit
- Benjamin Carré
- Ludovic Bertrand
- Julie Nguyen
- Rodolphe Houdayer

Agriculture & environnement

- Daniel Gilardot
- Stéphanie Auriche
- Pierre-Jean Glasson
- Olivier Passelande
- Géraldine Lemarchant
- Fabienne Marseault-Fortin
- Dorine Jadeau
- François Crouigneau
- Jacques Rolland

Tourisme, culture, sport & citoyenneté

- Alain Labelle
- Jean-Luc Guillemet
- Agathe Martin
- Matthieu Brossard
- Philippe Jonvel
- Jean-Claude Martin
- Pauline Beltran

Transversal

- Jean-Jacques Dussouil
- Thierry Ferreira
- Frédéric Poirier
- Léonore Moncond'huy
- Amélie Closse
- Virginie Colin-Cadu
- Nicolas Roumagne
- Françoise Micault
- Benoît Pringay
- Jean-Louis Ledoux
- Eric Ghirlanda
- Gilbert Beaujaneau
- Michel Bugnet
- Roland Dudognon

CENTRE VIENNE
Centre de gestion d'agriculture

QU'EST-CE QUE LE GROUPE D'ACTION LOCALE ?

2

Une équipe technique mobilisée sur tout le territoire de 3 agents



Coordonne

Anime

Accompagne

Pilote

Facilite



Elodie Blin



Kevin Cabaret



Loan David

Equipe basée à Poitiers,
au sein de Grand Poitiers,
mais à disposition de tous les acteurs des 3 EPCI

- CU Grand Poitiers
- CC Vallées du Clain
- CC Haut Poitou

QUELLES THÉMATIQUES SONT ACCOMPAGNÉES ?



AXE 1

Assurer un **aménagement équilibré** du territoire

- Services de base
- Mobilités durables du quotidien

AXE 2

Renforcer l'**attractivité** du territoire et la **vitalité du lien social**

- Économie de proximité
- Tourisme et loisirs
- Art, culture, sport et citoyenneté



AXE 3

Encourager une **transition agricole et environnementale**

- Transformation et commercialisation des produits agricoles et des ressources locales
- Transition écologique

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les entreprises, les collectivités locales, les associations...

Pour toutes les fiches-actions....

Bénéficiaires

Tout acteur public ou privé

A l'exception des particuliers,
des sociétés civiles immobilières
et des moyennes et grandes entreprises

Coûts éligibles

Toute dépense d'investissement ou de fonctionnement

Les frais de personnel doivent concerner une nouvelle mission
(création de poste ou nouvelle mission dans un poste existant)
et ne portent que sur les 2 premières années - *sauf FA1*

A l'exception du matériel d'occasion
et des frais de maîtrise d'œuvre

Planchers

FEDER : Double plancher de 25 000 € de dépenses éligibles et de 15 000 € d'aide

LEADER : Double plancher de 8 000 € de dépenses éligibles et de 5 000 € d'aide FEADER.

AXE 1

Assurer un **aménagement équilibré** du territoire

- Services de base
- Mobilités durables du quotidien



Objectifs

- **Améliorer** et **harmoniser** le niveau des équipements et de l'offre de services disponibles sur l'ensemble du territoire
- **Développer** ou **améliorer** le **maillage** existant, en favorisant notamment l'émergence de nouveaux services de base
- Accompagner notamment les **zones les plus éloignées** des centres ou les moins bien dotées (proximité spatiale et sociale)

Priorités :

Privilégier dans la mesure du possible les projets favorisant la **sobriété foncière** et les économies d'énergie

Encourager la **mutualisation de services**, **l'optimisation des espaces** et **l'expérimentation** de solutions innovantes

Plafond : 300 000€ d'aide

Types d'actions soutenues

Création, réhabilitation et aménagement d'infrastructures, bâtiments ou équipements pour **l'émergence**, le **développement** et le **maintien** de l'accès aux services à la population, dont :

- * Infrastructures socio-culturelles
(ex : *salle polyvalente, crèche, centre de loisirs...*)
- * Équipements sportifs et de loisirs
(ex : *gymnase, piscine, complexe sportif...*)
- * Établissements sanitaires ou médico-sociaux
(ex : *maison, pôle ou centre de santé...*)
- * Équipements à vocation économique ¹
(ex : *halle ou marché couvert, hôtel d'entreprises...*)
- * Équipements publics administratifs (ex : *mairie*)
- * Logements communaux sociaux communaux (<20) ¹
- * Établissements scolaires

¹ s'inscrivant dans la dynamisation de centre-bourg, ville ou quartier

Objectifs

- **Rationaliser les maillages** et réseaux de transport et développer l'**intermodalité** ainsi que les services associés
- **Expérimenter et faciliter les nouvelles formes de mobilités** et stimuler le recours aux **mobilités alternatives**

Priorités :

Cibler les liaisons cyclables inter-communales et inter-EPCI identifiées dans le SCOT (Neuville-de-Poitou - Migné-Auxances / 2- Vendevre-du-Poitou - Jaunay-Marigny/ 3- Vouillé - Neuville-de-Poitou - Jaunay-Marigny / 4- Vouillé - Avanton - Chasseneuil-du-Poitou / 5- Quinçay - Vouneuil-sous-Biard / 6- Poitiers - Saint-Benoît – Smarves / 7 – Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis - Mignaloux-Beauvoir / 8 - Lusignan – Celles-l'Évescault – Vivonne / 9- Vivonne – Marçay – Fontaine-le-Comte)

Concentrer les moyens sur les pôles d'échanges multimodaux identifiés dans le SCOT (Haut-Poitou : Neuville-de-Poitou et Mirebeau / Vallées du Clain : La Villedieu-du-Clain)

Plafond : 180 000€ d'aide

Types d'actions soutenues

- Création, extension et aménagement de **pôles d'échanges** favorisant l'intermodalité, y compris stationnements vélos
- Création, extension et aménagement de **pistes cyclables et vélo-routes/voies vertes** favorisant la mobilité quotidienne
- Développement d'offres et **moyens alternatifs de transport** (ex : *navettes, location de véhicules propres, véhicules partagés dont covoiturage, transport solidaire...*)
- Promotion des **mobilités alternatives / douces**. (ex : *outils numériques, campagne de communication, actions de sensibilisation du grand public...*)



AXE 2

Renforcer l'**attractivité** du territoire et la **vitalité** du **lien social**

- Économie de proximité
- Tourisme et loisirs
- Art, culture, sport et citoyenneté

Objectifs

- **Consolider l'armature existante de services** de proximité et, selon les besoins, adapter et **réinventer** cette offre de service, notamment par le développement de **l'économie sociale et solidaire**
- Soutenir les entreprises existantes en favorisant, en centre-ville, centre-bourgs et quartiers, le **développement et la création d'activités**, la modernisation des installations, les circuits courts, le regroupement des services, l'animation locale...

Priorités :

Privilégier dans la mesure du possible les projets favorisant la sobriété foncière et les économies d'énergie

Soutenir l'implantation et le développement d'entreprises dans les territoires les moins bien dotés (« dernier commerce »)

Plafond : 60 000€ d'aide

Types d'actions soutenues

- Création, réhabilitation, agrandissement, modernisation et aménagement de **locaux commerciaux** à vocation économique et de service, dont :
 - * activités commerciales et artisanales de proximité
 - * commerces et services ambulants/itinérants
 - * commerces multiservices ou multi-activités
- Accompagnement individuel ou collectif des **entreprises de proximité et services aux entreprises de proximité**, dont :
 - * Développement d'outils numériques
(ex : *marketplaces, outils partagés...*)
 - * Evènements de promotion et de valorisation
(ex : *lancement d'une foire ou d'un salon...*)

Objectifs

- Accompagner la **structuration d'une offre touristique territoriale** en favorisant la mise en **réseau** des acteurs et l'accompagnement **d'initiatives locales**
- Améliorer, diversifier, qualifier et promouvoir une **offre adaptée d'hébergements et d'activités** pour la population touristique et permanente
- Améliorer la **promotion et la valorisation du territoire** autour du Parc du Futuroscope en exploitant tout le potentiel touristique du territoire

Priorités :

Privilégier dans la mesure du possible les projets favorisant la sobriété foncière et les économies d'énergie

Soutenir les projets dans les territoires les moins bien dotés et présentant un potentiel de développement

Plafond : 60 000€ d'aide

Types d'actions soutenues

- Création, modernisation et adaptation des **infrastructures et équipements** à vocation touristiques et récréatives, dont :
 - * hébergements touristiques
 - * lieux d'activités et sites touristiques
 - * itinéraires de randonnées pédestres, cyclistes...
- Réhabilitation et valorisation du **patrimoine local**, dont :
 - * patrimoine bâti et architectural
 - * patrimoine naturel et paysager
- Création, développement et valorisation de **filières locales** reposant sur le patrimoine, les activités, les ressources, les savoir-faire artisanaux... :
 - * jeu, e-sport et numérique
 - * écotourisme et itinérance douce
 - * gastronomie / viticulture

FA 5 | Dynamiser le territoire par une offre artistique, culturelle, sportive et citoyenne

Objectifs

- Proposer une **offre artistique, culturelle, sportive et de divertissement de qualité** pour tous les publics et sur l'ensemble territoire
- Accompagner les initiatives permettant de **renouveler l'engagement citoyen** local sur toutes thématiques d'intérêt général (ex : *éducation, action sociale et socioculturelle, lien intergénérationnel, cadre de vie, développement durable...*)

Priorité :

Encourager les actions en faveur des publics « les plus éloignés » de l'offre tant d'un point de vue social que spatial

Plafond : 40 000€ d'aide

Types d'actions soutenues

- **Aménagement et équipement** d'espaces dédiés à la pratique artistique, culturelle, sportive et citoyenne (ex : *achat de matériel, adaptation d'un local pour une nouvelle activité, mutualisation d'espaces...*)
- Organisation **d'évènements artistiques, culturels, sportifs et citoyens** à fort ancrage territorial (ex : *valorisant le patrimoine ou les savoir-faire locaux, impliquant un partenariat local...*)
- Initiatives favorisant **l'accès à la pratique** artistique, culturelle et sportive sur l'ensemble du territoire (ex : *navette pour les pratiquants d'une activité, recrutement d'un animateur thématique, pratique hors les murs...*)
- **Actions d'animation de la vie citoyenne**, de la sphère de l'engagement citoyen et de la cohésion sociale (ex : *formation de bénévoles, visites d'institutions à destination des jeunes, accueil étudiants étrangers...*)

AXE 3

Encourager une **transition agricole et environnementale**

- Transformation et commercialisation des produits agricoles et des ressources locales
- Transition écologique



Objectifs

- Organiser les circuits courts sur le territoire en diversifiant les modes de transformation et de commercialisation des produits agricoles et des ressources locales
- Accompagner la structuration de filières locales, notamment les filières émergentes, afin de créer de nouveaux marchés rémunérateurs et de nouveaux débouchés
- Promouvoir et valoriser les produits agricoles et les ressources locales, mais aussi une alimentation saine et durable et la gastronomie locale

Priorités :

Soutenir les actions inscrites dans le projet alimentaire territorial

Plafond : ~~XXXX~~

Types d'actions soutenues

- Création, réhabilitation et aménagement de bâtiments et équipements dédiés à la transformation, au conditionnement, au stockage et/ou à la commercialisation des produits agricoles (dont alimentaires) et des ressources locales
- Projets visant à renforcer le lien entre la production agricole et les acteurs de l'aval (transformation, distribution, logistique...) notamment en encourageant le développement de stratégie de filière
- Information et sensibilisation aux nouvelles pratiques agricoles permettant l'adaptation au changement climatique et à la transition écologique des acteurs en lien avec l'agriculture et l'alimentation
- Actions d'animation, de promotion et de valorisation des produits agricoles et des ressources locales
- Projets mobilisant l'agriculture comme vecteur de lien social et d'insertion des publics fragiles

PARCOURS D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION



J'ai un projet



Je rencontre l'équipe d'animation du GAL pour échanger sur mon projet



Je dépose une pré-demande de subvention

Je présente mon projet devant le GAL, qui vote pour décider de l'attribution d'une subvention

Avis d'opportunité



L'ÉQUIPE D'ANIMATION DU GAL VOUS ACCOMPAGNE DANS L'ÉMERGENCE DE VOTRE PROJET, LA RECHERCHE DE PARTENAIRES ET LE MONTAGE DE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION



Je reçois ma subvention

Instruction par la Région



Une fois le projet réalisé, je dépose ma demande de paiement



Le GAL valide le montant de la subvention

Sélection

Instruction par la Région



Je dépose mon dossier de demande de subvention

COMMENT SONT SELECTIONNES LES PROJETS ?

Avis d'opportunité par le GAL

Tous les projets sont étudiés à partir d'une même *grille* qui permet de noter :

- **La cohérence du projet avec la stratégie du programme et ses priorités**
- **Le niveau d'impact / l'effet-levier du projet sur le territoire**
- **L'impact social / sociétal du projet**

ex : égalité des chances, inclusion sociale, échanges inter-générationnels, qualité de vie/bien-être au travail, expérimentation/innovation

- **L'impact environnemental du projet**

ex : réduction de la consommation d'énergie, préservation de la biodiversité, optimisation des déplacements, politique d'achat éco-responsable

- **La dimension partenariale / participative**

ex : réseau, coopération, collaboration, co-construction, gouvernance participative, mutualisation des ressources, capitalisation

Instruction par la Région

- Eligibilité *géographique*

Projet situé sur tout ou partie du territoire

- Eligibilité *technique* et *financière*

- Eligibilité *temporelle*

Projet non commencé avant le dépôt du dossier

QUELLES CONDITIONS REMPLIR POUR OBTENIR UNE SUBVENTION ?

Concernant votre projet, il doit :

-  Ne pas avoir commencé avant le dépôt de la demande d'aide
-  Avoir un impact sur le territoire Centre Vienne
-  Répondre à la stratégie du territoire
-  Avoir une dimension économique, sociale, environnementale et/ou partenariale suffisante pour être sélectionné par le GAL

Vous devez aussi veiller à ce que :

-  Votre structure soit en capacité de régler par avance les dépenses prévues ; la subvention n'intervenant qu'en remboursement sur présentation de justificatifs.
-  Une fois le projet réalisé et payé, vous maintenez vos investissements et vous communiquez sur la participation des financements européens !

Contacts

Kevin CABARET - 07 88 86 05 66

Elodie BLIN - 07 88 96 70 17

Loan DAVID – 05 49 52 35 45



Cofinancé par l'Union européenne

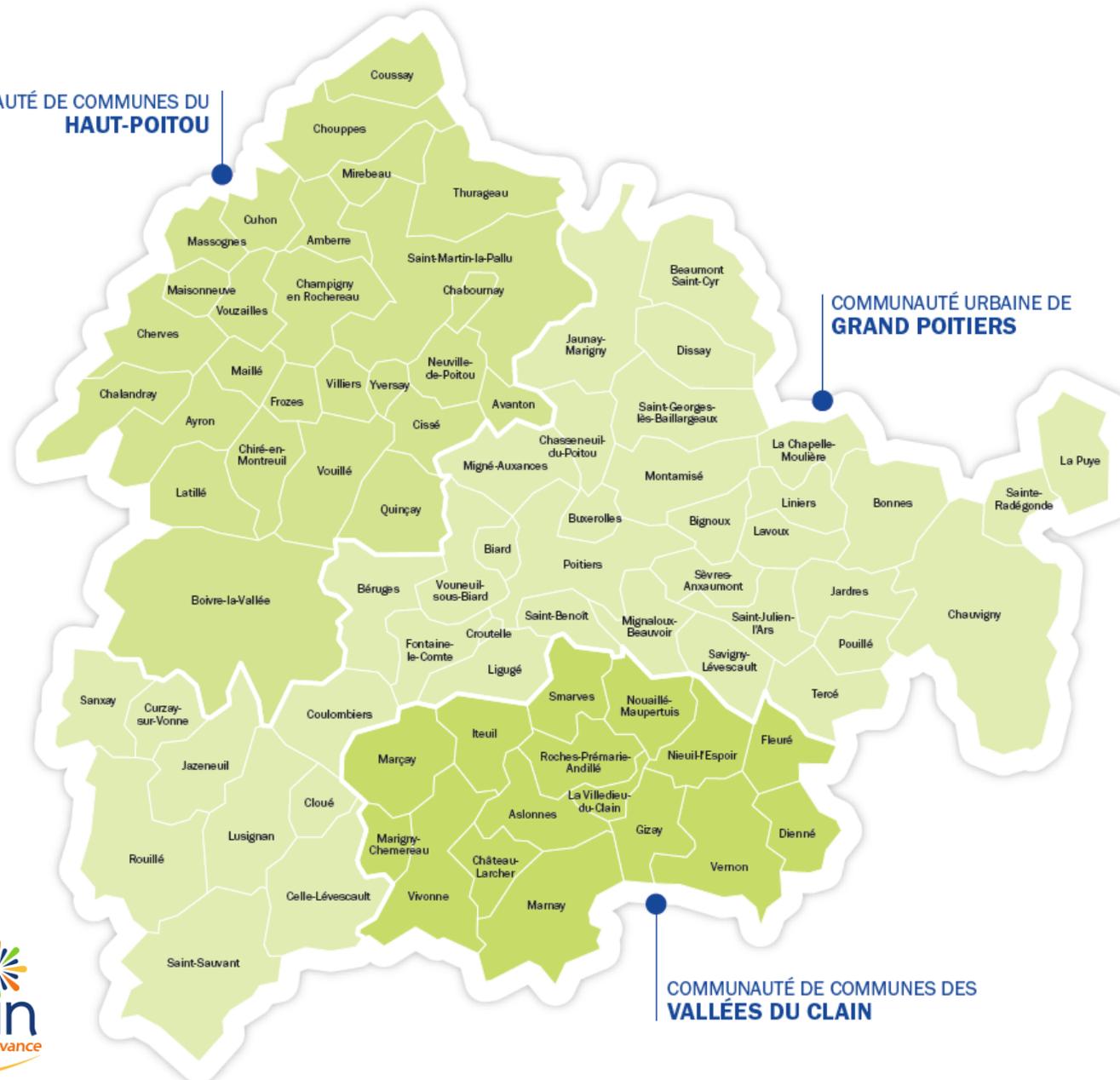


RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
HAUT-POITOU



COMMUNAUTÉ URBAINE DE
GRAND POITIERS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
VALLÉES DU CLAIN